Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 9

Nachruf: Imer, Jean

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bres. Il étudie également le projet de déposer dans son local certaines publications périodiques que les membres pourraient consulter.

9. *Commission de la bibliothèque, Commission d'Art public et Commission de la Maison Bourgeoise.* — Nous n'avons reçu aucun rapport ni communication de ces institutions.

L'ouvrage de M. Næf sur le Château de Chillon, acquis par la société, a été déposé à la bibliothèque.

M. Laverrière, architecte, a remplacé au sein de la Commission d'Art public notre regretté collègue Maurice Wirz.

M. George Epitaux, architecte, s'occupe de l'apport que fera notre société à la contribution documentaire de l'ouvrage sur la *Maison Bourgeoise en Suisse.*

Divers. — La commission présidée par M. Verrey, architecte, et qui a pour objet l'étude de « La revision de quelques prescriptions du règlement sur la police des constructions », n'a pas terminé dans cet exercice ses études et observations.

Votre Comité a maintenu la subvention qui est faite aux cours de la Société industrielle et commerciale en vue de récompenser quelques élèves méritants des cours de dessin technique.

Ainsi que vous le voyez, Messieurs et chers collègues, cet exercice est des plus calmes. Il aura eu cependant, espérons-nous, l'avantage de maintenir entre nos membres des rapports de nature à les faire se mieux connaître et s'apprécier toujours plus.

Au nom du Comité,

Le président : G. Epitaux, arch. — *Le secrétaire.* Ch. Petitat, ing.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 19 mars 1909.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Liquidation des affaires administratives.

M. Breüer, ingénieur, donne une communication sur les travaux de captage, d'adduction et de distribution des eaux de Remaufens.

Cette communication intéressante fera l'objet d'un article spécial de l'auteur du projet dans le *Bulletin technique ;* nous nous abstenons donc d'en donner ici un compte rendu.

M. Gremaud, président, après avoir remercié le conférencier, dit qu'il faut arriver, comme cela est le cas à Remaufens, à créer des installations, si possible, communes à plusieurs localités, car il y a de ce chef une grande économie à réaliser ; les installations peuvent être mieux surveillées et plus efficacement. Un autre avantage de cette centralisation, c'est qu'en cas de sécheresse l'eau est mieux répartie et mieux utilisée, les sources abondantes suppléant aux sources à faible débit grâce au réservoir unique.

Séance du 2 avril 1909.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Liquidation des affaires administratives.

Le président fournit quelques intéressants renseignements au sujet d'un glissement de terrain survenu à Blumisberg, le 23 mars dernier.

M. Gremaud fait, en premier lieu, remarquer que la fin de l'année 1908 et le commencement de 1909 ont été caractérisés par de nombreux phénomènes météorologiques, tels que :

Cyclones, tremblements de terre, inondations, chutes de neige dans presque tous les pays, avalanches, mouvements de terrain, etc. On pourrait aussi ajouter à cette nomenclature les nombreux et grands incendies qui ont éclaté un peu partout.

Nous ne nous occuperons que des mouvements de terrain.

Des éboulements et glissements de terrain plus ou moins considérables se sont produits en différents endroits par suite de la fonte rapide des neiges, et surtout à partir du 22 mars écoulé.

Parmi les plus importants dans notre voisinage, nous mentionnerons celui de Moudon, dont les journaux ont parlé.

Dans notre canton, outre de petits et nombreux glissements de terrain et de talus de route, nous retiendrons le grand éboulement qui s'est produit, le 23 mars dernier, à Blumisberg, en face du hameau de Balsingen.

Voici les renseignements qui ont été fournis par un témoin occulaire.

Le lundi 22 mars 1909, la veille de l'accident, il a remarqué que beaucoup d'eau sortait de la base du terrain qui s'est éboulé.

Dans la journée du lendemain, mardi 23, il constata que l'écoulement de l'eau avait sensiblement augmenté. Vers 4 h. il entendit un bruit insolite. En regardant vers la montagne, il remarqua que les arbres de la forêt bougeaient comme s'ils avaient été agités par un fort vent. C'était le commencement de l'éboulement, le terrain se détachant à une hauteur de 50 mètres au-dessus du thalweg. Le témoin déclare ensuite qu'il fut renversé par la pression de l'air et se trouva immédiatement pris dans une boue liquide, d'où il a pu sortir avant que le gros de l'éboulement, formé de nombreux arbres, se produisit.

La Taferna, qui coule au fond de la vallée du même nom, a été momentanément barrée par le produit de l'éboulement.

Les signes précurseurs (écoulement d'eau) et la soudaineté du phénomène prouvent qu'on a eu affaire à une poche d'eau qui s'est formée dans la partie supérieure du talus. Voici comment : pendant la longue période de froid, les orifices, à travers lesquels les eaux de sources ou d'infiltration s'écoulaient habituellement, furent bouchés par la glace.

L'eau n'ayant pas d'écoulement s'emmagasina dans le terrain, formé de glaise sablonneuse, dilua ce dernier et le transforma en boue liquide, retenue par la croûte gelée du terrain. Arrive le dégel, l'eau commence à s'écouler et il se produit d'abord un vide dans la masse, puis un tassement qui provoque, grâce au plan incliné, le glissement ou l'éboulement.

Des cas analogues se sont produits au remblai des Pilettes le 23 mars 1902 (voir *Bulletin technique* du 22 mai 1903) et à Bellegarde (voir *Revue scientifique,* année 1880).

Les écoulements d'eau la veille et le jour de l'accident corroborent les causes de l'éboulement que nous venons d'exposer.

NÉCROLOGIE

† Jean Imer.

La Société vaudoise des ingénieurs et architectes et l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne viennent de perdre un de leurs plus anciens mem-

bres par le décès de leur collègue Jean Imer, ancien chef de traction de la Cie Jura-Simplon, survenu le 21 avril, à l'âge de 76 ans.

Après des études de lettres et de théologie, J. Imer se voua à l'étude des sciences techniques, à Paris d'abord, puis à l'Ecole spéciale de Lausanne d'où il sortit en 1861 avec le diplôme d'ingénieur-constructeur.

Doué d'une grande faculté d'assimilation et d'une aptitude toute particulière pour la mécanique et le dessin, ses croquis de machines, pris au courant des cours, firent souvent le tour de beaucoup d'élèves pour la mise à jour de leurs cahiers. Il n'est donc pas étonnant que malgré son diplôme de constructeur sa carrière se soit passée en entier dans la mécanique.

Notre incompétence dans ce domaine ne nous permet pas de juger dans quelle mesure il put utiliser ses aptitudes et ses connaissances, mais son avancement dans les Cies S.-O., S.-O.-S. et J.-S. montre combien il fut apprécié.

A sa sortie de l'Ecole spéciale, dans cette période de crise intense pour les chemins de fer de la Suisse occidentale et les ingénieurs, il fut d'abord occupé, avec quelques-uns de ses collègues de l'Ecole de Lausanne, au comptoir de Paris de l'importante maison Mazzeline, du Havre, renommée pour sa fabrication de machines, puis dans la fabrique d'armes Steiger & d'Erlach, à Thoune.

En 1872 il fut nommé sous-chef du service de la traction et des Ateliers de la Cie Suisse occidentale, avec résidence à Yverdon, sous les ordres de M. Rodieux. Il occupa ce poste jusqu'à la fusion de cette Cie avec celle du J.-B.-L. en 1890.

Comme membre du Conseil communal d'Yverdon il prit une part active aux luttes politiques et fut un des rares partisans de la fusion, ce premier pas dans la voie du rachat, parmi les fonctionnaires supérieurs de la Cie S.-O.-S.

M. Rodieux ayant été nommé chef de Traction de la nouvelle Cie J.-S., Imer fut appelé aux fonctions de chef des Ateliers d'Yverdon qu'il conserva jusqu'en 1897 pour prendre celles de chef de traction, en remplacement de M. Hall.

J. Imer prit sa retraite en 1902 après une carrière de travail bien remplie, pendant laquelle ses subordonnés n'ont eu qu'à se louer de sa bienveillance et en ont gardé le meilleur souvenir. Il en est de même de ses collègues, avec lesquels il se montra toujours bon camarade tout en assaisonnant sa conversation de traits humoristiques et parfois très caustiques.

A. P.

Le nouveau fleximètre Borgeaud.

Au mois de décembre dernier, le Contrôle fédéral des Chemins de fer a procédé aux essais de la terrasse que la Compagnie du Montreux-Glion a fait exécuter en béton armé système Brazzola, par MM. Paris & Berthod, ingénieurs, à Lausanne. Ce grand travail, l'un des plus importants en Suisse puisque sa longueur est de 145 m. et sa largeur moyenne de 11 m., doit servir soit de terrasse à l'Hôtel de la Gare et au nouveau Collège, soit être remblayée pour continuer les jardins de la villa Allamand. Cette couverture est divisée en panneaux indépendants par le dédoublement des sommiers et colonnes qui forme des joints de retrait complets jusqu'au sol. Chaque panneau travaillant librement, on espérait une grande précision des observations de flèches élastiques des sommiers et poutrelles, qui avaient été auparavant calculées soigneusement.

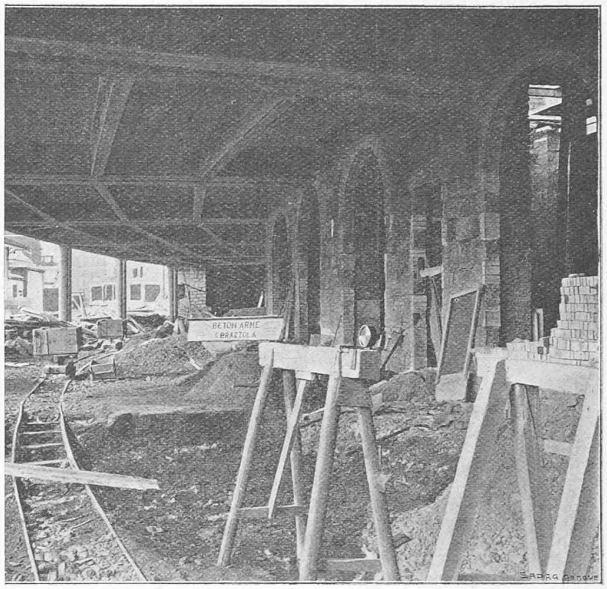

Le nouveau fleximètre Borgeaud pendant les essais de la terrasse en béton armé de la gare de Montreux.

Dans ce but, on fit usage, en plus des appareils courants, d'un nouveau fleximètre, inventé par M. Ct Borgeaud, technicien, à Montreux. Cet appareil, aussi à cadran, a l'avantage d'être hermétiquement clos, ce qui empêche l'introduction de toutes poussières gênant le mouvement, et garantit contre le déplacement éventuel des aiguilles, possible sans cela. L'instrument possède l'aiguille à maximum ainsi que la mise à zéro automatique et par conséquent très exacte. Le fil tendu, au lieu de ne devoir son adhérence qu'à la pression d'un ressort, fait le tour d'un tambour qu'il entraîne sûrement.

Cet appareil, que son mode de fixation rend très agréable, a donné à ces essais les résultats qu'on en attendait, et a permis de préciser la solidarité existant dans chaque panneau entre les pièces de cette robuste construction qui est loin d'avoir fourni les flèches, pourtant minimes, que donnait le calcul préalable.

A. Paris, ingénieur.

CONCOURS

Concours pour une Ecole primaire à Chailly[1].

Nous reproduisons aux pages 105 et 106 deux plans et deux façades du projet « Narcisse III », de M. Louis Emery, architecte, à Clarens.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demandes d'emploi.

Un ingénieur-constructeur et un ingénieur-chimiste ayant tous deux plusieurs années de pratique cherchent place.

Adresser les offres au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin, 2, Lausanne.

[1] Voir No du 25 avril 1909, page 91.